

Droit international

Droit international du maintien de la paix

Yves
Petit

L.G.D.J

DR 640

Yves PETIT

*Maître de conférences de droit public
à l'Institut des Hautes Études Européennes
de l'Université Robert Schuman de Strasbourg*

Droit international du maintien de la paix

Préface de
Pierre-Marie Dupuy



23678 $\frac{2}{2}$



L.G.D.J

SOMMAIRE

PRÉFACE de Pierre-Marie Dupuy	5
Principales abréviations	11
INTRODUCTION.....	13
PREMIÈRE PARTIE	
SÉCURITÉ COLLECTIVE ET MAINTIEN DE LA PAIX	17
CHAPITRE 1 Bases institutionnelles de la sécurité collective	19
51. Système de la Charte des Nations unies	
I. Nature du système	19
II. Contenu du système	24
52. Imperfections du système de la Charte des Nations unies	28
I. Faiblesses du système	28
II. Dérives du système	33
53. Naissance des opérations de maintien de la paix	38
I. Notion d'opérations de maintien de la paix	38
II. Imperfections de la notion d'opérations de maintien de la paix	42
CHAPITRE 2 Évolutions et perspectives de la sécurité collective	45
51. Expansion du maintien de la paix et modes d'utilisation du chapitre VII	45
I. Croissance du recours au chapitre VII	46
II. Recours combiné aux chapitres « VI bis » et VII	54
52. Expansion du maintien de la paix et diversification des opérations de maintien de la paix	59
I. Adaptation des missions traditionnelles du maintien de la paix (peace keeping)	59
II. Développement des nouvelles missions du maintien de la paix	63

- §3. Expansion du maintien de la paix
et recours aux organisations régionales 69
- I. Chapitre VIII et décentralisation du maintien de la paix ... 70
- II. Pratique de la décentralisation du maintien de la paix 77

DEUXIÈME PARTIE

**MAÎTRISE DES ARMEMENTS, DÉARMEMENT
ET MAINTIEN DE LA PAIX 87**
**CHAPITRE 1 Instruments juridiques de la maîtrise des armements
et du désarmement 89**

- §1. Institutions internationales 89
- I. Nations unies et désarmement 89
- II. Conférence du désarmement 94
- §2. Instruments conventionnels 96
- I. Diversité et technicité des instruments conventionnels
du désarmement 96
- II. Limites du recours aux instruments conventionnels
en matière de désarmement 99
- §3. Mesures de confiance et de sécurité (MDCS) 102
- I. Concept de MDCS 102
- II. Hétérogénéité des MDCS 104

**CHAPITRE 2 Bilan normatif de la maîtrise des armements
et du désarmement 107**

- §1. Réglementation des armes nucléaires 107
- I. Non-prolifération nucléaire 108
- II. Interdiction des essais nucléaires 114
- III. Zones dénucléarisées et démilitarisées 118
- IV. Réduction bilatérale des armes nucléaires 122
- §2. Réglementation des armes conventionnelles 126
- I. Interdiction et limitation de l'emploi
des armes classiques 127
- II. Réduction des forces armées conventionnelles
en Europe 133
- §3. Réglementation des armes chimiques et bactériologiques
(biologiques) 134
- I. Interdiction des armes biologiques 135
- II. Interdiction des armes chimiques 137

TROISIÈME PARTIE

JUSTICE INTERNATIONALE ET MAINTIEN DE LA PAIX 139
CHAPITRE 1 Des juridictions internationales au service de la paix 141

- §1. Contrôle des actions du Conseil de sécurité 141
- I. Concurrence entre la CIJ et le Conseil de sécurité 142
- II. Contrôle de la légalité des actes du Conseil de sécurité 146
- III. Jurisprudence « Tadic » du TPIY 151
- §2. Contrôle des essais nucléaires 154
- I. Contestation des essais nucléaires français
devant la CIJ 155
- II. Contestation des essais nucléaires français
au regard de la CEDH 159
- III. Contestation des essais nucléaires français
au regard du droit communautaire 162
- §3. Contrôle de l'utilisation des armes nucléaires 165
- I. Normes internationales
applicables aux armes nucléaires 166
- II. Armes nucléaires : « armes Janus » 171

**CHAPITRE 2 Des juridictions internationales au service de la lutte
contre les crimes internationaux 175**

- §1. CIJ et lutte contre les crimes internationaux 175
- I. Pouvoirs de la CIJ d'indiquer des mesures conservatoires
à la demande de la Bosnie-Herzégovine 176
- II. Succession d'Etats et Convention sur le génocide 178
- III. Mise en œuvre de la clause compromissoire
de la Convention sur le génocide 180
- §2. Tribunaux pénaux *ad hoc*
et lutte contre les crimes internationaux 182
- I. Mode de création : résolutions du Conseil de sécurité 183
- II. Compétence 186
- III. Fonctionnement 193
- §3. Cour pénale internationale
et lutte contre les crimes internationaux 197
- I. Mode de création : voie conventionnelle 198
- II. Compétence 199
- III. Fonctionnement 205

CONCLUSION 209

BIBLIOGRAPHIE 211

INDEX 215

Directeurs de la collection :

Michel BOUVIER, Professeur de droit public

Georges DUPUIS[†], Professeur de droit public

Alors que le maintien de la paix et de la sécurité internationales est le premier but de la Charte des Nations unies, force est de constater que de violents conflits tant internes qu'internationaux compromettent constamment cet objectif. Pour tenter d'apporter une réponse à ce décalage entre le texte de la Charte et la réalité, ce livre contient une vue générale des mécanismes mis en œuvre pour assurer le maintien de la paix. Il aborde successivement le système de sécurité collective de l'Organisation des Nations unies, le désarmement et la maîtrise des armements, ainsi que le rôle de la justice internationale.

Destiné en priorité aux étudiants, il présente notamment les dernières évolutions relatives aux forces de maintien de la paix des Nations unies, au désarmement et à la jurisprudence de la Cour internationale de justice. L'apport des tribunaux pénaux *ad hoc* pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, de même que les perspectives ouvertes par la Convention de Rome instituant la Cour pénale internationale, sont également étudiés.

Yves PETIT est maître de conférences de droit public à l'Institut des Hautes Études Européennes de l'Université Robert Schuman de Strasbourg. Il est actuellement directeur du Centre du Droit de l'Environnement de l'Université.



ISBN : 2.275.01885.9

100 F

15,25 €